



Accélérateur
de l'intégration professionnelle
des personnes étrangères

CHARTRE D'ENGAGEMENT

VISION

« La juste intégration professionnelle des personnes étrangères est source de mieux vivre ensemble et contribue au développement d'une société plus responsable et performante. »

PRINCIPES FONDAMENTAUX

- L'expérience professionnelle des personnes étrangères est une force pour leur territoire d'installation ; chaque expérience professionnelle a de la valeur ;
- Le respect de l'individu est un vecteur essentiel du mieux vivre ensemble et la personne de nationalité étrangère est l'actrice principale de son intégration en France ;
- L'intégration professionnelle est fondamentale pour une intégration globale réussie des personnes étrangères vivant en France ;
- L'atteinte de ses objectifs professionnels dépend de ses savoir-faire, savoir-être, de son potentiel et de sa motivation ;
- La diversité est une force.

MISSIONS PRINCIPALES

- Accompagner les personnes étrangères dans leur plus juste intégration professionnelle, à la hauteur de leurs compétences et ambitions, par un accompagnement sur mesure leur permettant de maîtriser leur parcours d'intégration, et de se rapprocher le plus possible de leur objectif d'emploi.
- Développer une communauté territoriale d'acteurs engagés et formés, au service de la qualité de l'intégration professionnelle des étrangers.

VALEURS

- **Motivation** : utiliser ses talents, exprimer ses envies et s'appuyer sur ses sources de motivations.
- **Connaissance de soi et de l'autre** : chercher à mieux se connaître pour mieux rencontrer l'autre.
- **Respect** : écouter, agir avec bienveillance, reconnaître les qualités, la valeur de l'autre et son individualité.
- **Responsabilité** : se donner les moyens d'atteindre les objectifs fixés, développer le libre-arbitre et les choix conscients, libres et éclairés.
- **Professionalisme** : respecter ses engagements et mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.
- **Ambition** : cultiver son ambition et celle des autres.

L'association YOON poursuit ses buts et activités sans distinction d'origine, de nationalité, de langue, d'âge ou de religion. Elle est laïque, apolitique et indépendante de toute influence. L'association fonde l'ensemble de son fonctionnement et de ses actions sur :

- les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948,
- le droit international de la protection des réfugiés,
- la Convention internationale de la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.



Accélérateur
de l'intégration professionnelle
des personnes étrangères

En tant que partie-prenante de YOON,

Je comprends la vision, les principes, les missions et les valeurs de YOON et j'inscris mon action dans ceux-ci.

Je m'engage à participer au dispositif d'intégration commun à tous les acteurs de YOON, à mieux comprendre l'approche interculturelle, le droit des étrangers.

J'agis au service de la qualité de l'accompagnement YOON, en vue de la satisfaction du Yooner et des différentes parties prenantes ; je promeus les compétences des Yooners et valorise leur impact positif sur le territoire.

Je lutte contre les inégalités dans le déploiement des ambitions professionnelles, contre la ségrégation professionnelle, contre les inégalités d'accès à l'emploi, et les discriminations à l'embauche et au travail.

J'agis pour l'émergence d'une société solidaire, participative et durable où chacun a une place, sans distinction d'origine, de nationalité, de langue, d'âge, de religion, de sexe ou d'appartenance politique, et dans le respect des principes de laïcité.

Fait à _____, le _____

Prénom et NOM :

Signature

(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)